

DÉCEMBRE 2020

Bulletin Municipal

La Roche-Neuville



RETOUR EN IMAGES



4 octobre



28 mai

Elections municipales



Cyclo-cross



17
octobre

Visite des infrastructures



Portes ouvertes Bibliothèque

24
octobre



Inauguration Accueil de loisirs



11
novembre



Cérémonie du 11 novembre



Édito du Maire

L'année 2020 restera dans les mémoires à double titre : une année marquée par cette crise sanitaire qui n'en finit pas et le renouvellement du conseil municipal.

Depuis l'installation du conseil municipal, nous avons tout d'abord géré les opérations courantes dans ce contexte sanitaire compliqué qui a réduit considérablement notre vie sociale. Malgré tout, les projets engagés sous la dernière mandature ont pu être achevés.

Depuis septembre, la nouvelle équipe municipale a visité l'ensemble des infrastructures de la commune pour mieux appréhender les réalisations qui pourraient voir le jour.

A la suite de cette visite, les élus(es) ont pu s'exprimer sur les projets qu'ils aimeraient conduire au cours du mandat. Ils sont nombreux, et répartis équitablement sur l'ensemble de notre territoire. Maintenant, il va falloir les hiérarchiser, les planifier en fonction du degré d'urgence pour accompagner le développement de la commune et répondre à vos attentes ; mais aussi en fonction des sources de financements que nous pourrions mobiliser. Un certain nombre de projets structurants vous seront présentés en réunions publiques pour recueillir votre avis. Dès 2021, nous aurons à réviser notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) pour prendre en compte l'ensemble de notre territoire communal. Ce sera l'occasion pour nous élus, avec vous, au travers des réunions publiques, de nous projeter pour la décennie à venir. Nous pourrions ainsi construire ensemble l'avenir de notre territoire.

Au travers de cette feuille de route établie, nous confirmons le contenu de la charte signée entre nos deux communes historiques lors de la fusion. Nous réaffirmons notre ambition de jouer sur la complémentarité de nos villages qui ont des atouts différents. En travaillant les points forts de chacun, notre commune restera attrayante et dynamique.

Le contexte sanitaire aura impacté notre budget de fonctionnement, (plus de dépenses et moins de recettes) malgré quelques aides de l'Etat et de la Caisse d'Allocations Familiales. Nous restons malgré tout sereins eu égard à la situation financière de la commune. Le plan de relance de la Région et du Département doit nous permettre de continuer à investir en 2021.

Le contexte sanitaire ne nous permettra pas d'organiser la cérémonie de vœux, c'est très frustrant de ne pouvoir partager ce moment d'échange et de convivialité avec vous. Dès que nous en aurons la possibilité, nous organiserons une rencontre dans nos deux villages pour vous présenter nos projets et recueillir vos observations.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de bonheur pour 2021.

Prenez bien soin de vous.

Jean-Paul FORVEILLE

Maire de LA ROCHE-NEUVILLE



VIE MUNICIPALE

- Conseil Municipal d'Enfants **p.4**
- Rétrospectives 2020 **p.5**
- Projets 2020 **p.7**
- Actualités **p.8**
- Informations pratiques **p.10**
- Aides sociales **p.11**
- Tarifs salle des fêtes **p.12**
- Urbanisme **p. 13**
- Fleurissement **p.13**
- Civisme **p.14**
- Fibre optique **p.15**

ENFANCE ET JEUNESSE

- Ecoles - Rentrée 2020 **p.16**
- ALSH été 2020 **p.18**
- Mercredis-petites vacances **p.19**
- Dates d'ouverture ALSH **p.19**

VIE ASSOCIATIVE

- Asso. des Parents d'Elèves **p.20**
- Comité des fêtes **p.20**
- Athlétic Ligné Loigné **p.21**
- Club de l'Amitié **p.22**
- Don du sang **p.22**
- Pouss'Cailloux **p.22**
- Boules Bretonnes **p.22**
- Doug'Music **p.23**
- Café municipal **p.23**
- Amicale de la musique **p.23**
- Les Amis du Patrimoine **p.23**
- ADMR **p.24**
- Polleniz **p.25**

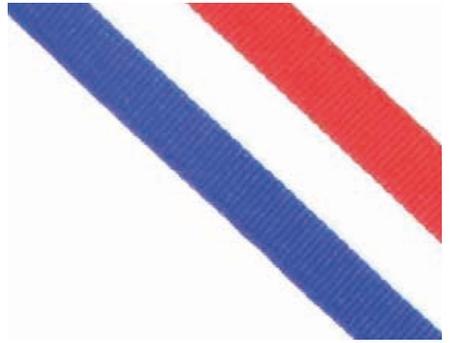
L'INFO COMMUNAUTAIRE **p.27**

PARLEMENTAIRES **p.31**

CONTACT MAIRIES **p.30**

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal d'Enfants 2020-2021



Andréas
BEAUGEARD



Camille BERTRON



Timothé CHAUDET



Alice COUSIN



Jules LEGRAND



Malo LE MOULLEC



Nessa MARCHAND



Adèle POILANE



Eva SANTOS

Pour le Conseil Municipal des Enfants, l'année 2020 aura aussi été perturbée. Les élus de l'année scolaire dernière n'ont pas pu mener à terme leurs projets. Pour autant, ils n'ont pas été oubliés et dès que possible seront sollicités pour les finaliser.

En septembre, un nouveau conseil a été installé et 9 nouveaux conseillers ont été élus. **Jules Legrand est le nouveau maire de ce conseil municipal des enfants.** Il est assisté de Camille Bertron et Andréas Beaugeard. Eva Santos, Timothé Chaudet, Malo Le Moulec, Alice Cousin, Adèle Poilane et Nessa Marchand viennent compléter cette nouvelle équipe.

Les mesures sanitaires ont contraint ces jeunes à mettre entre parenthèses leurs idées de réalisations. De nouveaux projets sont à inventer dans ce contexte particulier. Nous pouvons compter sur leur spontanéité, leur enthousiasme et leur créativité pour mener, dès que cela sera possible, de beaux projets pour notre commune.



Rétrospective 2020

5



Elections municipales

Elu en mars dernier, le nouveau conseil municipal a pris officiellement ses fonctions le 28 mai dernier. Au cours de ce conseil à huis clos, Jean-Paul FORVEILLE a été réélu Maire pour la période 2020-2026. Aussi pour l'accompagner au quotidien et assurer des missions de proximité, ont été élus :

- 1^{re} adjointe : Céline Cottereau
- 2^e adjoint : Christophe Delogé et maire délégué de Saint-Sulpice,
- 3^e adjoint : Nathalie Chartier
- 4^e adjoint Philippe Houdu



Lotissement « Le Stade 4 »



Les travaux de viabilisation de la 4^{ème} tranche du lotissement sont définitivement terminés. Sur les 19 lots, 16 sont déjà retenus. Les constructions vont démarrer prochainement.



Espace loisirs de la Mare



Les travaux d'aménagement du terrain de la mare sont terminés à l'exception de la signalétique sur la faune et la flore qui sera effectuée avec la collaboration des enfants de l'école de LOIGNE, accompagnés par M.N.E. (Mayenne Nature Environnement). L'édification d'un puits maçonné pourrait voir le jour dans le cadre d'un chantier participatif.



Accueil péri-extrascolaire & Bibliothèque

AVANT



APRÈS



A Loigné sur Mayenne, les bénévoles de la bibliothèque seront ravis de vous accueillir dans les nouveaux locaux accessibles rue d'Anjou à partir du 1^{er} janvier :

- Le 1^{er} lundi du mois : de 16h00 à 18h00
- Tous les mercredis : de 16h00 à 18h00
- Tous les samedis : de 10h00 à 12h00

Dès que la situation sanitaire le permettra, des animations auxquelles vous êtes tous invités, lecteurs ou non-lecteurs, seront proposées au cours de l'année. Elles seront annoncées par affichage ou sur le site internet de la commune.



Un poste informatique est également à disposition du public.



La bibliothèque de Saint-Sulpice

ouvre ses portes le samedi matin, de 10h à 12h, juste derrière la mairie, dans l'espace Grand'Maison grâce à la participation d'une dizaine de bénévoles.

L'ALSH accessible depuis le côté élémentaire de l'école de « La Roche-Fleurie » accueille les enfants de La Roche-Neuville, Houssay, et Marigné-Peuton de 3 à 12 ans. Les inscriptions se font sur « le portail familles » accessible depuis le site internet de la commune où vous retrouverez également tous les programmes des mercredis loisirs et des petites et grandes vacances concoctés par l'équipe d'animation.



Le nouveau bâtiment regroupant bibliothèque et accueil de loisirs a été inauguré le samedi 24 octobre en présence de l'ensemble des financeurs. Ce nouvel outil permet d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions et a permis de libérer les locaux de l'ancienne garderie pour y implanter une classe dédiée au décroisement de certaines classes.



Projets 2021



Voiries

- Programme de réfection de chemins grâce au fonds d'urgence voirie de la Communauté de communes.

A Loigné sur Mayenne :

- Réfection du réseau d'eaux pluviales de la rue de Bretagne et de la rue des vignes.
- Aménagement de sécurité de la rue de Bretagne.
- Achat de foncier pour l'implantation de la voie douce à l'issue de l'ouverture de la Rocade Nord de Château-Gontier sur Mayenne.

A Saint-Sulpice :

- Création d'un parking à proximité du cimetière.

Lotissements

A Saint-Sulpice : l'espace Ferdinand BARAIS sera viabilisé en 2021 pour permettre l'implantation de quelques lots afin de répondre à la demande des personnes qui souhaitent s'installer sur la commune.

A Loigné sur Mayenne :

- Les travaux de finition et d'aménagement de sécurité sur la tranche 3 seront opérés au cours du 1^{er} semestre 2021.
- Achat de foncier en prévision d'un futur lotissement.

Aménagement des cimetières

A Loigné sur Mayenne :

- Extension et aménagement du cimetière.

A Saint-Sulpice :

- Quelques travaux d'aménagement du cimetière.

Terre de Jeux

La commune a été labellisée « TERRE DE JEUX 2024 ». La commission chargée de l'animation de ce label vous informe régulièrement sur le site de la commune des actions qu'elle envisage mettre en place. N'hésitez pas à le consulter.



A Loigné sur Mayenne :

- Implantation d'un espace fitness extérieur.

A Saint-Sulpice :

- Implantation d'un city parc.

Cadre de vie

- Lancement de l'opération « Une naissance, un arbre ».

A Loigné sur Mayenne :

- Plantations d'arbres à l'espace loisirs de la Mare.

A Saint-Sulpice :

- Différents travaux (regarnissage, implantation d'une jachère fleurie...) seront réalisés afin de pérenniser les 3 fleurs de la commune.



Etudes

- Révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) avec prise en compte de l'ensemble du territoire de la commune.

Cette étude sera en partie financée par la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier.

- Etude sur un projet de déconstruction de la salle des fêtes de SAINT-SULPICE avec réflexion sur un nouveau projet de salle des fêtes (étude financée dans le cadre du plan de relance de la Région).

- Etude sur les travaux à conduire sur l'église de LOIGNE SUR MAYENNE (étude financée par la région).



Actualités

Informations Covid-19

Elus, agents communaux et bénévoles ont œuvré de concert pour mettre en place les mesures nécessaires à la lutte contre la propagation du Coronavirus. Les habitants ont été régulièrement informés via le site internet de l'évolution de la crise sanitaire et des actions proposées par la municipalité pour les accompagner tout au long de cette période compliquée.

- Lien avec le portail gouvernemental à partir du site internet.
- Mise en ligne des autorisations de déplacement.
- Fermeture des salles et espaces extérieurs publics.
- Distribution d'une dotation de 4 équipements de protection par foyer
- Distribution d'un masque par enfant à l'école (à partir de 6 ans)



TousAntiCovid est une application qui permet à chacun d'être acteur de la lutte contre l'épidémie. C'est un geste barrière supplémentaire que l'on active dans tous les moments où on doit redoubler de vigilance : au restaurant, à la cantine, quand on va dans une salle de sport, quand on participe à un événement professionnel, quand il y a un risque que tout le monde ne respecte pas les autres gestes barrières.

TousAntiCovid vient compléter l'action des médecins et de l'Assurance maladie, visant à contenir la propagation du virus en stoppant au plus vite les chaînes de contamination.

Enfin, elle permet également de **télécharger rapidement les attestations de sortie à partir de votre téléphone portable.**



Plan Vigipirate

La France est pour la première fois depuis les attentats de janvier 2015, l'objet de 3 attaques terroristes en moins d'un mois. La dernière s'étant déroulée à Nice, le 29 octobre dernier.

L'ensemble du territoire national est élevé au niveau Vigipirate « **Urgence Attentat** » à partir du 1er novembre 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.



Grippe aviaire

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE
L'INFLUENZA AVIAIRE
DANS LES BASSES COURS



La progression rapide d'un virus influenza aviaire hautement pathogène sur des oiseaux sauvages en provenance probable de Russie, où cette maladie sévit depuis plusieurs mois, a conduit le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation à relever le niveau de risque de l'ensemble du territoire français métropolitain.

Si vous possédez une basse-cour, merci de bien vouloir appliquer ces mesures :

- Limitez tout contact entre vos volailles et la faune sauvage.
- Si vous constatez une mortalité anormale dans votre basse-cour : alertez votre vétérinaire ou la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection des Populations.
- Alimentez et abreuvez vos volailles à l'abri de la faune sauvage.
- Confinez vos volailles ou mettez en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Actualités



En 2020, malgré un contexte difficile, nous avons vu la création de 4 installations, nous leur souhaitons la bienvenue ...

Chez la tapissière



Restauration de sièges, décoration textile intérieure et extérieure en Mayenne et Loire-Atlantique

☎ 06 71 87 63 55

✉ annepoilane@gmail.com

Histoire & Style



- Réfection de sièges en garniture traditionnelle.
- Vente de sièges et de tissus d'ameublement
- Confection de coussins et de rideaux.

☎ 06 29 18 06 71

✉ histoireetstyle@gmail.com

Atelier Caramiel



Entreprise artisanale de Cake Design.

Gourmandises faites maison par une pâtissière diplômée.

☎ 06 84 55 10 21

✉ atelier.caramiel@gmail.com

S.N.C Maréchal



Reprise de l'entreprise par **Anthony PRIOUL**, 27 ans, le 01/01/2020, co-gérant majoritaire et Pierre MARECHAL co-gérant minoritaire.

Entreprise d'aménagement paysager créée en 1983.

☎ 02 43 07 03 60

✉ info@marechal-paysagiste.com



Les exploitants du **Restaurant le MORILLAND** et de la **crêperie du**

MOULIN vont prochainement faire valoir leurs droits à la retraite, ces deux commerces vont être repris par des jeunes bien connus dans la commune.

Conduire un projet d'installation ou de reprise dans le contexte actuel force l'admiration, nous leur souhaitons une entière réussite.

Cette période doit nous amener à réfléchir sur nos modes de consommations. Si nous voulons conserver nos commerces nous devons les aider à travailler durablement et pas seulement en période de crise.

Besoin d'une assistante maternelle?

Vous recherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant ?

Connectez-vous sur le site du Conseil départemental : www.assistantsmaternels53.fr



Bon à savoir !

La zone artisanale est en cours de viabilisation, il reste deux parcelles disponibles, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

Informations pratiques



Avis aux nouveaux résidents



Pour des raisons administratives et pratiques, il est demandé aux nouveaux résidents sur la commune de se présenter à la mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Recensement citoyen

Inscription obligatoire pour tous les jeunes français à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

www.mon-service-public.fr

en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer dès le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être conservée dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



Défibrillateurs



Deux défibrillateurs sont installés : l'un à l'entrée de la salle du Mille-Clubs et l'autre à l'entrée des toilettes publiques du centre bourg de Loigné sur Mayenne. Ils peuvent être utilisés en cas d'arrêt cardiaque.

L'installation d'un défibrillateur sera prochainement réalisée sur la commune de Saint-Sulpice.



Cartes nationales d'identité

L'accueil des demandes de cartes nationales d'identité se fait désormais dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil tout comme les demandes de passeports biométriques.

Pour le Sud-Mayenne, 3 communes sont équipées : Craon, Meslay-du-Maine et Château-Gontier sur Mayenne. Par conséquent, pour être en mesure de faire face à cette nouvelle mission et afin d'accueillir au mieux les usagers dans les meilleures conditions, il a été décidé par la ville de Château-Gontier sur Mayenne de mettre en place des rendez-vous pour les personnes sollicitant la délivrance de cartes d'identité et de passeports.



Les créneaux sont fixés de la manière suivante :

Les lundis, jeudis et samedis matin de 8H30 -11H45.

Les mercredis et vendredis après-midi de 13H30 à 17H45.

Attention aux délais...Pensez à anticiper !



La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans pour les majeurs et de 10 ans pour les mineurs.



Permis de conduire

Vos démarches sont simplifiées et aujourd'hui, vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne via le site internet: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour le permis de conduire.

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour le certificat d'immatriculation.

Etat civil (juillet à décembre 2020)



Les Naissances

DANIAUX Milän – 30/06/2020
SALMON Maël – 11/08/2020
POILANE Martin - 02/11/2020
BOISSIÈRE Léna – 04/11/2020

Les Mariages

04/07/2020
BELIVIER Nathan & PAVOINE Clémence
11/07/2020
HOCDÉ Georges & LE ROUX Jocelyne

Décès

ELLIS David – 25/01/2019
PRUNIER René – 25/06/2020
RUALT Jean-Pierre – 12/07/2020
TESSIER Colette – 14/10/2020
GASCHOT Albert – 04/12/2020

} Non parus dans le précédent numéro.



Contact paroisse St Jean-Bosco:
02.43.26.35.52
paroisse-st-jean-bosco@wanadoo.fr

Aides sociales



★ Dispositif Argent de poche

Cette année, 17 jeunes Rocheneuvillois (1: vacances de février, 9: vacances d'été et 7 : vacances d'octobre), âgés entre 16 et 18 ans, se sont engagés dans le dispositif argent poche mis en place par la commune. Encadrés par les services techniques de la mairie et des bénévoles, ils ont pu effectuer des petits chantiers de proximité participant ainsi à l'amélioration du cadre de vie (désherbage, peinture, nettoyage ...).



★ Dispositif Pass'citoyen

11

20 Heures de
travaux d'intérêt
général



175€



La Commune de La Roche-Neuville a mis en place le Pass'Citoyen pour tous les jeunes à partir du 1^{er} janvier 2020. 2 jeunes Rocheneuvillois ont bénéficié de cette aide cette année .

Tu habites La Roche-Neuville, tu as entre 16 et 20 ans (révolus), en contrepartie d'une mission citoyenne de 20h, tu pourras bénéficier de 175€ pour financer ton permis B.

★ Participation financière aux voyages scolaires des collégiens et lycéens.



Le conseil municipal a décidé qu'une aide financière aux voyages scolaires sera versée une fois par enfant entre la 6^{ème} et la terminale.

Cette aide pourra être versée aux conditions suivantes :

- Versement d'une aide financière de 30% du reste à charge des frais de séjour jusqu'à concurrence de 75€ maximum (la dépense restant à charge prise en compte pour l'aide est donc plafonnée à 250€).

★ Aides pour les Vélos à Assistance Electrique



La Roche-Neuville souhaite favoriser l'usage du vélo et encourager la mobilité durable. Ainsi le conseil municipal a décidé d'offrir la possibilité aux résidents d'obtenir une **aide financière à hauteur de 50€ pour** l'achat d'un vélo électrique neuf. Cette aide est réservée aux personnes majeures et non-imposables dans la limite de 2 personnes par foyer, non renouvelable. Une fois la demande d'aide effectuée auprès de la commune, il sera possible de solliciter l'aide de l'Etat pour 50€ également.

★ Cadeaux de naissance offerts par la commune sous la forme de cartes cadeaux.

★ Subvention versée à l'ADMR



afin de soutenir le maintien à domicile des personnes âgées.

Tarifs 2021 du Mille-Clubs – Loigné sur Mayenne

Mille-Clubs	Coût de location	
	Commune	Hors Commune
Salle		
❖ vin d'honneur	82.00€	112.00€
❖ Journée <u>et</u> soirée	148.00€	194.00€
❖ Week-end	184.00€	235.00€
❖ Saint-Sylvestre	204.00€	255.00€
Cuisine		
❖ toute manifestation confondue	80.00€	107.00€
Salle Association		
❖ complément location pour vin d'honneur	56.00€	82.00€
Vaisselle		
❖ Couvert complet	0.60€	0.60€
❖ Couvert simple	0.35€	0.35€
❖ A l'unité (verres vin honneur...)	0.10€	0.10€
❖ Forfait ménage	102.00€	102.00€
❖ Caution	300.00€	300.00€



Capacité:
119
personnes
assisés



Capacité:
60
personnes
assisés



Tarifs 2021 salle des fêtes de Saint-Sulpice

Nature de la location TARIFS HIVER DU 01/10 AU 30/04	Tarifs 2021	
	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	110.00€	160.00€
Weekend	137.00€	194.00€
Réveillon du 31/12	160.00€	210.00€
Réunions Manifestations des associations	Gratuit	-
Caution	300.00€	300.00€

Nature de la location TARIFS ÉTÉ DU 01/05 AU 30/09	Tarifs 2021	
	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	40.00€	55.00€
Journée et soirée	85.00€	160.00€
Weekend	105.00€	194.00€
Réunions Manifestations des associations	Gratuit	-
Caution	300.00€	300.00€

Urbanisme

Certains travaux réalisés sur une construction existante (par exemple : abri de jardin, modification des ouvertures, changement de matériaux ou de couleurs de façades/menuiseries, pose de fenêtres de toit ...) doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable de travaux ou d'un Permis de Construire à déposer à la mairie.

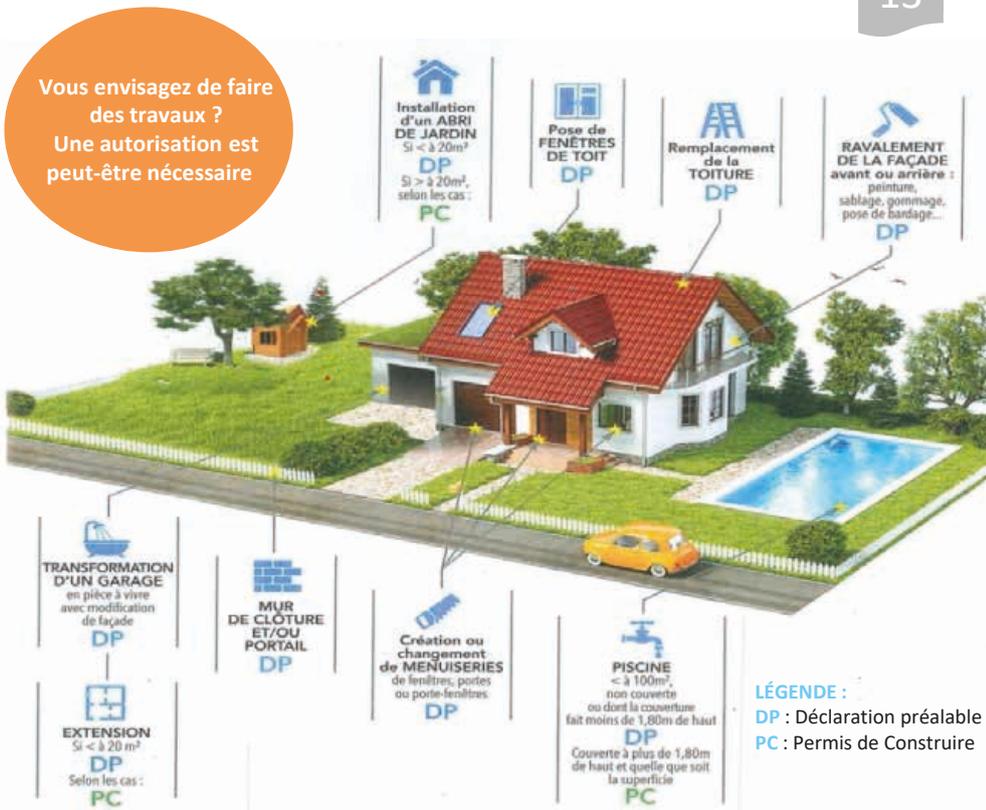
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Pour la commune de Loigné sur Mayenne, vous pouvez

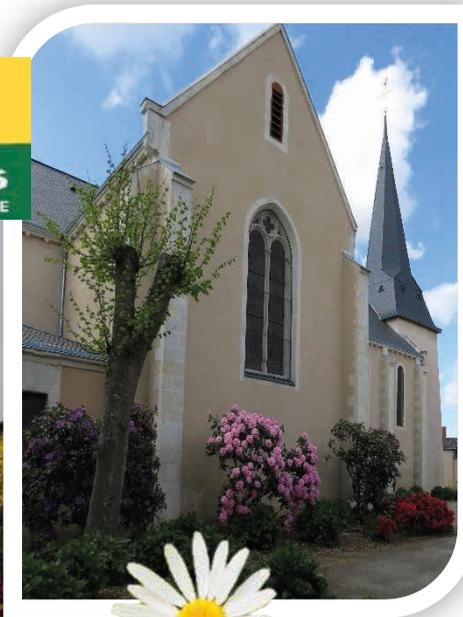
CONSULTER le zonage de votre parcelle en accédant au règlement du PLU sur le site internet de la mairie (rubrique actualités). Celui-ci établit un zonage de la commune et fixe les règles de constructibilité de chaque zone.

Fleurissement



Attention : ces informations sont données à titre indicatif.

En effet, selon la nature de votre projet, la zone dans laquelle se trouve votre parcelle, la surface de plancher créée etc.... La nature de l'autorisation d'urbanisme à déposer peut être différente que celle indiquée au sein de ce schéma.



La crise sanitaire a sérieusement perturbé l'organisation du travail de nos agents techniques et sans aucun doute le fleurissement de vos maisons. Aussi concernés, les jurys (jury des maisons fleuries et jury régional des villages fleuris) n'auront pas pu donner d'avis cette année. En 2021, ces différents jurys auront à se positionner sur le fleurissement et nous aurons également à défendre le maintien de la 3ème fleur pour le village de SAINT-SULPICE. Agents de la collectivité, bénévoles et résidents auront à se mobiliser pour pérenniser ce label. Le groupe de bénévoles ne demande qu'à s'enrichir pour relever ce challenge : les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la mairie. Nous vous remercions d'avance.

La Commission CADRE DE VIE

Civisme



Par " déchets verts " on désigne les résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts. Sur le plan légal, ils sont considérés comme des déchets. Leur traitement et leur élimination sont donc soumis à une réglementation puisqu'ils peuvent être nocifs pour l'environnement. **Jeter ses déchets verts sur l'espace public ou sur le terrain d'autrui est strictement interdit et passible d'une amende.**

Article L541-2 du Code de l'Environnement

>> Pensez-y ! Vous pouvez également composter ou pailler vos déchets verts.

C'est gratuit et ça évite des tours en déchèterie.

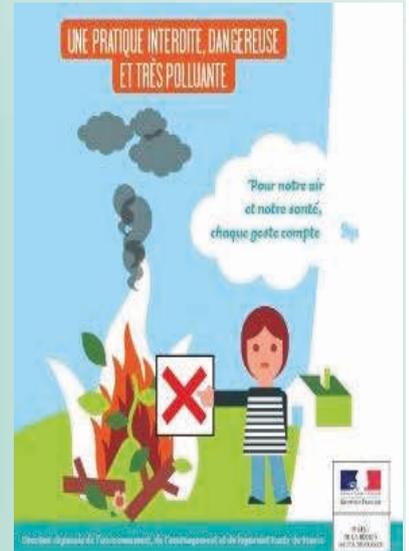
Plus de renseignements auprès du service Environnement au 02.43.09.55.88

>> HORAIRES DECHETERIE D'AZE

Tous les jours de 9h à 12h (accès interdit après 11h45)

et de 14h à 18h (accès interdit après 17h45) sauf le dimanche.

Tel. 02.43.07.29.11



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) diffusé par la circulaire du 9 août 1978.



Chiens et chats : des animaux divaguent. Les propriétaires sont responsables des dégradations ; soyez vigilants, car les journaux nous informent d'accidents graves, fréquents, par des morsures de chiens même si à priori ils ne sont « jamais méchants » !

Des aboiements répétés, en lotissement, sont signalés. Chacun doit prendre les dispositions nécessaires pour éviter la gêne créée pour le voisinage.



Bruit :

Il s'agit d'une nuisance difficilement supportable. Soyez respectueux du voisinage en maintenant le calme que vous souhaitez pour vous-même.

Il est interdit de faire du bruit en dehors des horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis et mercredis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



RAPPEL SUR LA CIRCULATION

Les limitations de vitesse en agglomération et notamment dans les lotissements doivent être respectées.

Pour le respect de tous, pour les enfants qui jouent, pour les anciens qui se promènent, pour limiter le bruit, merci de bien vouloir respecter celles-ci.

Le saviez-vous ?

Un conducteur, qui refuse le passage à un piéton encourt une amende de 135€ et un retrait de 4 points sur son permis.

FIBRE OPTIQUE



Le déploiement de la fibre optique est en cours sur la commune .

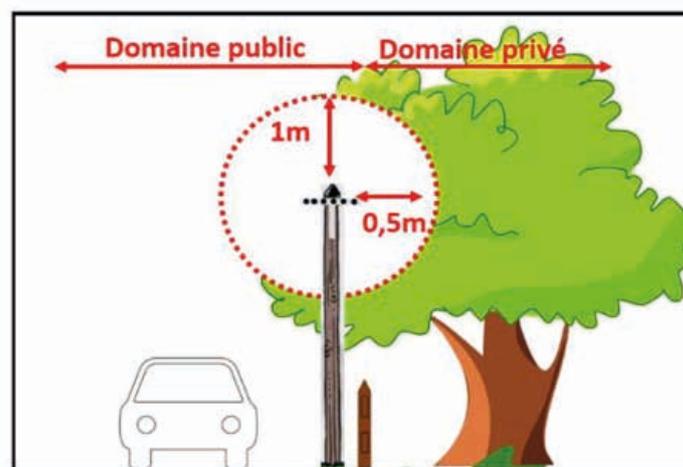
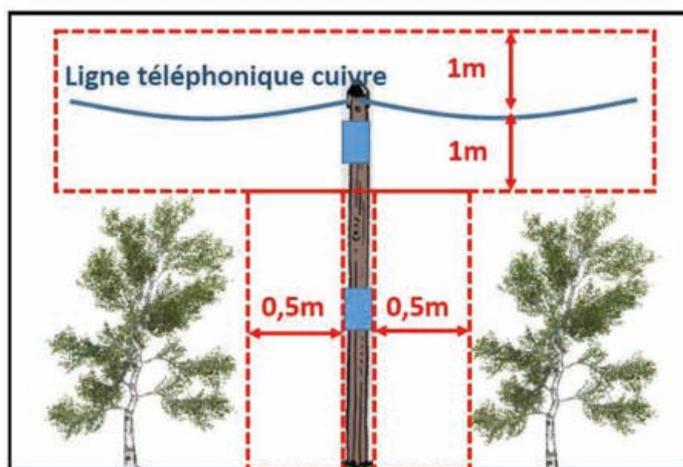
Dans ce cadre, des commerciaux de chez ORANGE ou FREE pourraient se rendre prochainement à votre domicile.

Bon à savoir :

- **Le réseau téléphonique historique** (cuivre) reste de la compétence d'ORANGE, les fils sont implantés sur des supports appartenant à ORANGE pour les poteaux et à TEM 53 (Territoire Energie Mayenne) pour les fourreaux puisque la commune lui en a confié la gestion et la maintenance.
- **Le réseau Fibre** appartient à Mayenne Fibre, il est implanté sur les supports d'ORANGE pour les poteaux et à TEM 53 pour les fourreaux puisque la commune lui en a confié la gestion et la maintenance.
- Chacun a bien une mission spécifique, **ce sont des réseaux séparatifs**. C'est la raison pour laquelle l'implantation de la fibre chez un particulier en souterrain ne peut conduire à l'effacement du réseau aérien du cuivre (une demande d'effacement du réseau cuivre doit être obligatoirement effectuée auprès d'ORANGE).
- ORANGE Réseau n'intervient pas après le point de branchement. Lors de l'installation de la Fibre **chez un privé c'est le fournisseur retenu par le privé qui opère le branchement**. Il est conseillé de bien réfléchir à l'implantation de la box et du réseau dans la maison avant l'intervention du fournisseur car, en cas d'absence de réflexion, l'opérateur tentera d'aller au plus court sans prendre soin de prendre en compte les souhaits de l'abonné.
- Un abonné historique au téléphone par le cuivre qui s'abonne à la fibre en substitution de son abonnement téléphonique historique ne verra pas son fil cuivre déposé même s'il n'est plus utilisé, la loi ne permet pas la dépose du fil cuivre car en cas de vente de l'habitation l'acheteur ne doit pas être obligé de s'abonner à la fibre et doit avoir accès au téléphone. C'est pour cette raison que les réseaux restent séparatifs bien que pour l'aérien les supports soient communs.
- **L'utilisation de l'onglet « Réclamation » sur le site d'ORANGE permet une plus grande réactivité en cas de problème rencontré par les abonnés.**



Nous en profitons pour vous rappeler qu'il est indispensable d'élaguer en campagne.



Conseils ou expertise: uip.elagage53@orange.com



ENFANCE & JEUNESSE



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE LOIGNE SUR MAYENNE/ MARIGNÉ-PEUTON

Répartition des élèves :

Pour l'année 2020-2021, l'effectif du regroupement intercommunal de Loigné sur Mayenne et Marigné-Peuton est de 130 élèves répartis dans cinq classes :

- ❖ PS /MS: 23 élèves sous la responsabilité de Fabienne Lamy-Guémas
- ❖ MS/ GS: 25 élèves sous la responsabilité de Sylvaine Poulin
- ❖ CP/CE1 : 25 élèves sous la responsabilité de Alexandra Aubert.
- ❖ CE1/CE2 : 27 élèves sous la responsabilité de Nolwenn Guérin et Adèle Davy.
- ❖ CM1/CM2 : 30 élèves sous la responsabilité de Pascal Bresteaux et Adèle Davy (le jeudi)

Les services d'accueil péri-scolaire, TAP et restauration sont assurés par Marion Leseure, Angélique Cormier, Gisèle Lesage, Sophie Drochon, Tiphaine Jagla, Fabien Lemasson, Fantine Forestier et Christine Brielle.

L'année 2020 a été marquée par les conséquences de l'épidémie de COVID19. Cela s'est traduit par un travail à distance pour tous les élèves pendant 6 semaines puis un retour progressif dans l'école.

Malgré cela, jusqu'au mois de février, des projets ont pu être menés.

En janvier 2020, Les élèves de CE2 CM1 CM2 ont pu partir, pendant 10 jours, en classe de neige, au Collet d'Allevard, en Isère. Ce séjour a servi de support de travail dans de nombreuses matières, pour les classes concernées.

Les GS, CP et CE1 n'ont pas pu profiter du projet de classe de mer à la Turballe, prévu en mai.

Les sorties habituelles de début d'année au cinéma, ont pu avoir lieu et être exploitées ensuite en classe.

Le retour à l'école depuis la rentrée est toujours organisé avec un protocole sanitaire adapté.

Cette année, le fil rouge pour les différentes classes est le thème de la biodiversité. Des projets sont prévus en lien avec la municipalité pour travailler sur ce thème : cela se traduira par des sorties d'étude, de découverte des milieux et des productions en lien notamment avec l'espace de la Mare.

Les élèves de Maternelle vivent un cycle de découverte musicale sur toute l'année une fois par semaine avec le conservatoire.

Les autres projets prévus autour de la culture et l'EPS dépendront de l'évolution des contraintes sanitaires en place dans l'année scolaire.

Cet été, les enfants ont intégré les nouveaux locaux du service périscolaire.

Nous mettons en œuvre la même organisation du temps scolaire que l'an passé. Les horaires d'enseignement obligatoires vont de 9 h à 15 h 45.

De 15 h 45 à 16 h 30, les enfants sont pris en charge, par le personnel communal dans le cadre d'activités variées. Sur ce temps, les enseignants organisent des activités complémentaires de soutien pour un certain nombre d'enfants.

Nous restons toujours disponibles pour toutes informations relatives à l'école.

Vous pouvez contacter Mr Bresteaux et toute l'équipe enseignante au 02 43 70 13 37

L'équipe d'enseignement et d'encadrement tient à vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2021.



Près de 90 élèves du RPI Loigné/Marigné-Peuton ont créé une vidéo sur Youtube avec des dessins et des créations destinés à remercier les soignants pendant le 1^{er} confinement.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE HOUSSAY / St SULPICE

Répartition des élèves :

73 élèves au total dont 11 élèves de St-Sulpice. Les conditions sont donc idéales avec des effectifs par classe très raisonnables.

- ❖ La classe de PS/MS : 17 élèves avec Mme Agnès SAGOT.
- ❖ La classe de GS/CP : 17 élèves avec Mme Anne-Sophie BROCHARD.
- ❖ La classe de CE1/ CM1 : 19 élèves avec Mme Stéphanie MONNIER et Mme Amélia LAPLANCHE.
- ❖ La classe de CE2/CM2 : 22 élèves avec M. Loïc FAVERAIS et Mme Amélia LAPLANCHE.

L'année 2020 a été mouvementée mais cela ne nous a pas empêché de faire plein de bons projets.

C'est maintenant une tradition, l'école participe aux championnats départementaux par équipe de jeux d'échecs. L'équipe mixte a réalisé une belle performance en finissant dans le "Top 10" du département grâce à des interventions en classe régulières de monsieur Aumont, animateur spécialisé dans cette matière.



De nouveaux pensionnaires sont arrivés à l'école : 2 poules rouses, qui se nourrissent des restes de la cantine et permettent de valoriser nos déchets. Les œufs pondus nous permettent de réaliser de bonnes recettes, comme celles proposées par les élèves pendant le confinement. Un livre de recettes a même été édité.

Et lorsque les œufs ne sont pas utilisés, ils peuvent aussi être couvés. Ainsi, 7 poussins sont nés cette année dans l'école, soignés, choyés et "dressés" par les élèves.



Après un bon repas, pour les plus petits, rien de tel qu'une sieste. Dès le 8 mai, l'école de Houssay a rouvert ses portes pour tous les élèves, tous les jours, une performance qui a demandé quelques aménagements comme la transformation du hall en dortoir.

Un vrai plaisir grâce au montage de tentes igloos qui ont permis de se reposer après les apprentissages de la matinée.

Pendant le confinement nous avons aussi réalisé des défis. Par exemple comment construire une tour, la plus haute possible, avec au moins un arrosoir, la mesurer en mètres et cm, écrire le nom des objets qui la constituent, et surtout ne pas la faire tomber ?



Une fois encore et malgré le contexte sanitaire difficile, les actions mises en place au sein de l'école permettent aux élèves de la commune de vivre leurs apprentissages, de progresser efficacement et d'avoir globalement de bons résultats lorsqu'ils rentrent au collège, comme nous le montrent les "promotions" précédentes.

La rentrée avec le masque pour les enfants à partir du CP ne pose finalement pas de problème. La capacité d'adaptation des enfants est vraiment remarquable.



Pour 2021, nous gardons donc le moral et les projets sont encore nombreux. Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 vont même partir en juin pour une classe découverte sur le thème des volcans et de la préhistoire. Mais ça, nous vous le raconterons l'année prochaine.



Pour les enfants ayant 3 ans en 2021, inscriptions le 17/18 et 19 mai 2021 ou par téléphone 02.43.07.75.13 pour fixer un rendez-vous.

Chaque journée était consacrée à un thème, et des activités étaient proposées en lien avec le thème :

- Petits citoyens
- Neurones en marche
- Graine d'artistes
- Tous en rythme !
- 1.2.3, partez !
- Tous ensemble
- Silence, ça tourne !



Un drôle d'été sans aucune sortie extérieure, mais avec des intervenants (3F, Les Francas, Céline Jet sophrologue, comité d'athlétisme de la Mayenne, atelier du patrimoine, service des sports).

Une pensée particulière à nos jeunes qui n'ont pas pu participer à des activités cet été.

Merci à Zoé Chauveau, qui est venue effectuer son stage pratique cet été.



ALSH mercredis et petites vacances 2020

Thèmes des petites vacances :

Happy holidays (2 et 3 janvier)

Vacances colorées (février)

Merci à Louison Houdayer, qui est venue effectuer son stage pratique en février.

-L'univers Disney (octobre)

Merci à Alexane Basle qui est venue effectuer son stage pratique en octobre.

Une fin d'année féérique (décembre)



Thèmes des mercredis :

Tout en douceur (janvier à février)

Nature colorée (mars)

Remue-méninges (septembre à octobre)

Douceur et gourmandises (novembre à décembre)



Une année particulière, avec des protocoles sanitaires à respecter, et des règles frustrantes pour les enfants et l'équipe d'animation ; mais importantes pour le bien-être de tous...

MERCI aux familles et aux enfants.

L'équipe d'animation

(Angélique, Christine, Fabien, Fantine, Gisèle, Marion, Sophie, et Tiphaine)



Ouvertures ALSH 2021

Petites vacances d'hiver	ouverture du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2021
Petites Vacances de printemps	ouverture du lundi 26 avril au vendredi 7 mai 2021
Vacances d'été 2021	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture du mercredi 7 au vendredi 30 juillet 2021 Fermeture le mercredi 14 juillet et du lundi 2 août au vendredi 20 août 2021. ➤ Ouverture du lundi 23 au mardi 31 août 2021
Petites Vacances d'automne	ouverture du lundi 18 au vendredi 29 octobre 2021
Petites Vacances de Noël	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture du lundi 20 au jeudi 23 décembre 2021 ➤ Ouverture du lundi 27 au jeudi 30 décembre 2021 Fermeture le vendredi 24 et le vendredi 31 décembre 2021.



VIE ASSOCIATIVE



L'APE du RPI Loigné / Marigné

L'APE est l'association des parents d'élèves du RPI Loigné-Marigné.

Elle a pour but de financer toutes les sorties des élèves tout au long de l'année.

Au vu du contexte actuel, certaines manifestations n'ont pas pu avoir lieu mais l'APE ne baisse pas les bras.

Le dernier vendredi avant chacune des vacances scolaires, nous organisons une livraison à la sortie de l'école de jus de pommes avec commandes au préalable.

Les commandes, ouvertes à tous, se font via l'adresse mail de l'ape « apeloigne-marigne@hotmail.fr » ou dans la boîte aux lettres APE située devant l'école une semaine avant la vente.

Des opérations petit déjeuner ont lieu environ 3 fois l'année. La prochaine se déroulera le dimanche 17 ou 24 Janvier 2021.

Début d'année 2020, des plats à emporter ont été proposés. Cette opération qui a beaucoup plu sera renouvelée au cours de l'année.

L'APE est aussi l'occasion de rencontrer les parents des camarades de nos enfants et de s'intégrer dans la commune. N'hésitez pas à nous rejoindre, on vous attend !!!



N'hésitez pas à suivre notre page facebook Loigné MarignéApelm



Le bureau cette année est constitué :

Président : FIOU Ludovic

Vice président : BUCHER Maxime

Secrétaires : DURAND Jessica, GRANGER Aline, Rose-Marie PELÉ

Trésoriers : AUVINET Sébastien, PICARD Elodie

L'APE du RPI Houssay/St-Sulpice

Le bureau se compose comme suit :

La présidente : Aurélie Meignan

La secrétaire : Bénédicte Boiteux

Le Trésorier : Pierre-Luc Zemniack

Les Membres actifs : Véronique Hay, Céline Godier, Carine Barré, Adeline Guérin.

L'Association a pour but d'organiser de nombreuses animations permettant de récolter des fonds pour aider les enseignants dans leurs projets pédagogiques tout au long de l'année.

Cette année, nous sommes encore plus actifs sur nos actions car nous allons financer une partie du voyage scolaire pour quatre niveaux de l'école qui se déroulera début juin, nous l'espérons tous.

Grâce à ces actions, les familles pourront bénéficier d'une aide pour réduire le coût du voyage. Les premières actions que nous avons menées sont la vente de sapins ainsi que de chocolats.

En ce qui concerne le début d'année 2021, nous mettrons en place différentes ventes de brioches, saucissons...

Le Comité des fêtes

Pour cette année, le Comité des Fêtes de la ROCHE-NEUVILLE a le regret de porter à la connaissance des Rocheneuvillois que nous ne sommes pas en mesure d'organiser quelque animation que ce soit au



regard de la crise sanitaire qui perdure et des incertitudes qui pèsent sur la possibilité de se réunir.

Dès que le paysage se sera embelli, il est bien évident que nous ré-envisagerons la possibilité d'organiser à nouveaux des événements festifs ! Nous devons pour cela, nous réunir auparavant en Assemblée Générale pour délibérer.

L'Athlétic Laigné Loigné

Athletic Laigné Loigné est né pendant le confinement. Cette naissance s'est effectuée suite à notre demande auprès du club de l'AG Laigné avec lequel nous étions en entente depuis 10 ans avec nos jeunes de U11 à U18.

Un manque d'effectif en senior allait peut être nous empêcher de repartir pour la saison suivante.

Après plusieurs réunions de travail entre chaque bureau, la fusion est entérinée par les membres.

Ensuite un sondage a été effectué auprès des licenciés et parents de chaque club qui ont donné leur avis positif à 92%.

Après la naissance de ce nouveau club, il a fallu lui trouver un nom et un logo. Voulant garder le A de l'AGL et l'ASL, le nom s'est porté naturellement sur l'Athlétic Laigné Loigné. Quant au logo, il le fallait moderne et dynamique.

L'aigle est le nouvel emblème du club, symbole d'un nouvel envol. Pour promouvoir ce nouveau logo, une vidéo de présentation a été publiée sur Facebook et une inauguration officielle a eu lieu le 5 septembre au stade de Laigné. Cet évènement a été l'occasion de présenter aux 300 spectateurs un spectacle de fauconnerie réalisé par «Les Aigles de Saint Maurice du Lignon», venus tout droit de l'Ardèche.



L'ALL regroupe maintenant près de 185 licenciés dont 3 équipes seniors évoluant en R3, D2 et D3 et une équipe en vétérans.

L'école de foot se compose de 70 jeunes pousses et une trentaine de jeunes U12 à U18 sont dans le GJ Ch-Gontier.

Merci à la municipalité pour l'entretien du complexe sportif et du soutien financier et merci également à nos sponsors pour leurs participations financières.

Vive L'ALL et vive le foot....



Les co-présidents et les membres du bureau de l'Athlétic Laigné Loigné vous présentent leurs meilleurs vœux....



Retrouvez-nous sur :
<http://www.asloigne.com/documents.php>

Le Club de l'Amitié



Le club de l'Amitié affilié à Génération Mouvement compte 96 adhérents. Cette année, le club a eu le plaisir de réaliser différentes activités : jeux de cartes, voyage, journées conviviales...

DATES A RETENIR :

(si la situation sanitaire le permet)

- 19 janvier : Assemblée générale et galette
- 19-20-21 février : Concours de belote
- 18 mai : Pique-nique à Ligné

Le Don du sang



Comment se passe le don de sang ?

Principe : on prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur.

Durée : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ **45 minutes**.

Délai : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Fréquence : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

Le don de sang est la forme de don la plus courante. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang – globules rouges, plasma et plaquettes – qui sont ensuite séparés.

Tous les 1ers mardis du mois, collecte de sang de 14h à 19h à la salle des fêtes de Château-Gontier !



Les Pouss'Cailloux - Randonnée -



Pour tous renseignements, contacter :

- ❖ Michel COUBARD au 02.49.80.13.33

Les Boules Bretonnes



Pour tous renseignements, contacter :
❖ Georges HOCDE au 02.43.09.07.74

L'association Doug'Music



La fête de la musique se prépare longtemps à l'avance avec des répétitions en groupe et au vu de la situation sanitaire ceci est donc impossible à organiser. De plus, tant que les intermittents du spectacle n'ont pas repris à temps plein et sans inconvénients, je ne pense pas que nous, petite association, nous ayons une autorisation pour faire une fête de la musique. Tout en sachant que nous ne pouvons pas mettre en place tous les gestes barrières vu que c'est une fête sans réservation et en extérieur.

Nous avons donc le regret de vous annoncer que nous n'organiserons pas la fête de la musique en 2021.

Merci de votre compréhension en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches pour qu'en 2022 nous nous retrouvions à cette fête qui nous tient à cœur.

Le Café municipal

Depuis 2016, René BANCTEL et Nicolas Barré sont régisseurs du café municipal : « Le P'tit bar ».

Dès lors que la situation sanitaire le permettra, le café ouvrira ses portes le premier dimanche de chaque mois, parfois avec un extra pour mieux apprécier ce temps de convivialité : huîtres, rillettes, ...



A chaque ouverture, c'est un succès ! A découvrir si vous ne connaissez pas ! Retrouvez les dates sur le site de la mairie ou surveillez les panneaux : « *café ouvert ce dimanche* ».

Les Amis du Patrimoine



Créée en 2019, l'Association des Amis du patrimoine de Saint-Sulpice s'est fixé comme mission d'identifier et de protéger tout ce qui a trait à l'histoire de Saint-Sulpice. Il s'agit donc de répertorier les atouts et particularités historiques, de collecter d'anciennes photos, cartes postales, récits, ..., en vue de garder en mémoire et de valoriser l'histoire de Saint-Sulpice. Certes l'activité de l'association est figée à cause de la crise sanitaire mais, en attendant la reprise, chacun peut mettre à profit ce temps pour faire un peu de tri et peut-être découvrir des objets, des photos anciennes, ...

Parmi les moyens de valorisation, nous avons le projet de réaliser un ouvrage : un focus sur la commune de la Roche-Neuve. Des rencontres ont déjà eu lieu au début de 2020 : quelques bénévoles et passionnés se sont réunis autour de Florence Harnay, responsable du Service Patrimoine du Pays de Château-Gontier.

Si la situation sanitaire le permet, l'ouvrage pourrait paraître à la fin de 2021.

Un tel projet nous invitera sans doute un jour à élargir l'association aux dimensions de la commune de Roche-Neuve.

Si vous avez des textes anciens, des photos d'autrefois, si vous connaissez bien certains lieux historiques de la commune, contactez la mairie ou le président de cette association. Le patrimoine, c'est ce que nos anciens nous ont laissé et qu'il nous appartient d'entretenir pour les générations à venir.

Petit rappel : le bureau de l'association des Amis du Patrimoine de Saint-Sulpice est composé de : Christophe Delogé (président ; 06.11.36.19.48), Frédérique Lucas (secrétaire), Et Jessica Lelièvre-Chérubin (trésorière).

Amicale de la musique

Quand la situation sanitaire le permettra, les répétitions auront lieu le mardi soir de 20h à 21h lorsque nous devons préparer des prestations.

Intéressé(e) ?



Contactez :

❖ Matthieu DROCHON:
0633025251
matthieu.drochon@live.fr

❖ Julien STOCHEMENT:
0672185440

❖ Philippe CHAUDET: 0686209675



Au plaisir de vous rencontrer autour de la musique.
Les musiciens de l'amicale



pour tous, toute la vie, partout

Laigné - Loigné

L'ADMR de Laigné-Loigné, c'est une équipe de **5 professionnels** qui interviennent à domicile et **8 bénévoles** qui animent l'association afin d'aider toute personne à **bien vivre chez soi**.



Services pour la MAISON : ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.



Services pour la FAMILLE : garde d'enfants à domicile, soutien parental.



Services pour RESTER CHEZ SOI : aide aux séniors et aux personnes en situation de handicap.



50% En Crédit d'impôt ou en réduction d'impôt

Pour vos **dépenses engagées en 2020** auprès de l'ADMR, vous pourrez bénéficier du **versement du crédit d'impôt**, si vous êtes non imposable ou **d'une réduction d'impôt** si vous êtes imposable dont le montant est à hauteur de 50% des dépenses

La Mesure Fiscale sera reconduite en 2021

Une question, besoin d'un service contactez-nous :

ADMR de Laigné-Loigné

2, rue de la Souabe
53200 MARIGNÉ PEUTON

Tel : 02 43 06 21 47

Mail : laigne-loigne53@orange.fr

Accueil du public Mairie Marigné Peuton
Le lundi de 14h à 17h

Accueil téléphonique :
Le lundi de 14h à 17h
Le vendredi de 8h 45 à 12h 45

En dehors de ces permanences,
Possibilité de RDV

Appels de préférence aux heures ci-dessus ou envoyer un mail.
Pour les urgences le service ATR répondra.



Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

Des aides financières possibles : 50% de réduction ou de crédit d'impôt, aides APA pour les personnes âgées, PAJE pour la garde d'enfants...

Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

Membres du bureau

Josiane Bertron
Josiane Pinson
Annick Mélin
Chantal Chaudet
Marie Thérèse Clavreul
Annette Fléchais
Marie Christine Bézier
Maryline Notais

POLLENIZ s'organise pour s'adapter à la diversité de ses activités et de ses adhérents

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son nouveau président, Roland Foucault, élu lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2020, a émis la volonté d'avoir un représentant dans chaque département où Polleniz mène des actions. Il sera donc secondé par 4 vice-présidents : Alain Colas (Loire-Atlantique), Catherine Girault (Sarthe), Richard Chamaret (Mayenne) et Jacques Rauturier (Vendée). Alain Pelloquin (trésorier), Luc Normand (trésorier adjoint), secrétaire (François Ouvrard), secrétaire adjoint (Claude Charron) complètent le bureau.

Le conseil d'administration est maintenant composé de 18 membres qui représentent les adhérents de chaque collège et de chaque département (voir tableau ci-dessous).

L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiées.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Entre autres, l'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (proceSSIONNAIRES du pin, du chêne, Bombyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles.

Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action Collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambrosie à feuilles d'armoïse et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.

En outre, Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents experts dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner aussi sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement comme pour vos besoins de formations.

Les collaborateurs sont répartis sur toute la région dans des antennes départementales que vous pouvez contacter pour obtenir plus de renseignements sur les actions de Polleniz.

Mel : polleniz53@polleniz.fr

www.polleniz.fr

Propos de saison

Se protéger dans un environnement avec des pins envahis par la Processionnaire du pin

Que l'on ait recours ou non à la lutte microbiologique, dans le cadre d'action collective de lutte, la gestion de la Processionnaire du pin doit être diversifiée, en associant d'autres moyens de régulation et des moyens de prévention. C'est le seul moyen de réduire sensiblement les risques liés à la présence de l'insecte.

Deux moyens de lutte complémentaires

Le piégeage des chenilles

La Processionnaire du pin n'a pas encore commencé ses processions. C'est le moment d'installer les colliers de type écopiège®. Ceux-ci permettent de capturer les chenilles quand elles descendent des pins. Il faut poser un collier par arbre possédant des cocons. Différentes tailles existent selon la circonférence des troncs.

Ces pièges, conçus uniquement pour les chenilles de la Processionnaire du pin, sont réglables et utilisables plusieurs saisons de suite.



Installer des pièges pour recueillir les processions de chenilles. Mettre les pièges suffisamment en hauteur et s'assurer qu'il n'y ait pas de passages autres que celui prévu par le dispositif entre le tronc et le collier. © Polleniz

Contact : Philippe CHAUDET

tél : 06 86 20 96 75 ou 06 81 59 81 90



La saison de plantation est arrivée, c'est le moment de participer au défi !

Qui peut participer ?

Tout le monde peut mettre la main à la pâte, que vous soyez particulier, association, collectivité, agriculteurs, entreprises... votre participation est la bienvenue que ce soit pour un arbre ou plusieurs centaines.

Comment prendre part au défi ?

Il est très simple de participer au défi, il s'agit de planter un ou des arbres en Mayenne.

Ces plantations peuvent prendre une multitude de formes : arbre d'ornement dans un lotissement, haies sur le bord d'un chemin, verger sur une propriété de famille, alignement d'arbres sur une parcelle agricole, bosquet sur le terrain d'une collectivité... les possibilités sont nombreuses.

Une fois ces plantations réalisées, il vous suffit de vous rendre sur le site www.ecomotives53.fr et de compléter le formulaire. Un tirage au sort est réalisé tous les 10 000 arbres inscrits et permet de bénéficier d'un bon d'achat en jardinerie.

Des aides à la plantation

Pour vous accompagner dans votre projet, différents dispositifs d'aides existent : des aides du Département de la Mayenne, de la Fédération départementale des chasseurs ou des collectivités locales... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Point info bocage 53 animé par la Chambre d'agriculture afin d'être orienté vers le dispositif correspondant le mieux à vos attentes et de bénéficier de nombreux conseils.

Contact du Point info bocage 53

pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr

Tél. 02 43 67 37 00

En complément des différents enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels répondent les projets, ces plantations contribuent à relever le défi « un arbre, un Mayennais » !

L'INFO COMMUNAUTAIRE

MEDIATHEQUE



Plus d'informations sur le site : mediatheque.chateaugontier.fr

La Médiathèque du Pays de Château-Gontier, située 32 Avenue Carnot à Château-Gontier, offre aux visiteurs des CD, DVD, presses et ressources électroniques.

Les visiteurs sont invités à venir découvrir les univers thématiques de la médiathèque et peuvent consulter ou emprunter des livres et des films.

Tout au long de l'année, la médiathèque propose des animations : lecture de contes, expositions, clubs de lectures, rencontres avec des auteurs...

La médiathèque travaille en étroite collaboration avec la bibliothèque municipale.



Mardi de 15h à 19h
Mercredi de 15 à 19h
Jeudi de 10h à 18h
Vendredi de 15h à 19h
Samedi de 10h à 18h

En dehors des heures d'ouverture, une boîte de retour des livres est à votre disposition sous le hall d'accueil Avenue Carnot
Tél: 02.43.09.50.53



TRILOGIC

AVEC TRILOGIC, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Trier, c'est plus compliqué !

Jaune
Bouteilles et sur-emballages en carton
Briques alimentaires
Flacons de produits d'hygiène et ménagers
Emballages métalliques
Sachets en plastique avec les inscriptions COMA, pas de brûle, étouffe, souffle, coupe, brûle

Vert
Bouteilles en polycarbonate ou en plastique
Sous-emballages, sacs et films en plastique
Pots de produits laitiers, boîtes de beurre et de glace

Gris
LES GROS CARTONS EN DÉCHÈTERIE
Et les autres déchets ? Direction le bac gris !
Objets, jouets en plastique, pots de fleur en plastique
Couches
Déchets de cuisine
Emballages non vidés
Composteur

CONTACTS DÉCHÈTERIES
Plus d'accès à partir de 11h45 et de 17h45

AZÉ
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf dimanche et jours fériés
Tél. 02 43 07 29 11

BIERNÉ
le mardi de 10h à 12h
le mercredi et le vendredi de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
sauf jours fériés
Tél. 02 43 09 59 27

Attention, pour accéder aux déchèteries, vous devez présenter votre pass à l'entrée !

BE SOIN DE SACS JAUNES SUPPLÉMENTAIRES ? RENDEZ-VOUS DANS VOTRE Mairie.

PENSEZ À COMPRESSER VOS EMBALLAGES ET À REMPLIR ENTièrement VOS SACS JAUNES.

RÉSEAUX EP



La communauté de Communes

du Pays de Château-Gontier procède à la réfection des réseaux d'eaux pluviales selon un programme prioritaire établi par celle-ci.





Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur, vous avez un projet d'amélioration de votre logement, avant vos travaux, vous pouvez contacter :

La Communauté de communes du Pays de Château-Gontier au 02 43 09 55 55

ou vous pouvez également vous déplacer lors de permanences, organisées tous les jeudi matin à l'Hôtel de Ville et de Pays de Château-Gontier de 9h à 12h.



Espace Info Energie

Comment construire ou rénover économe ? Quel type de chauffage utiliser ? Comment bien isoler ma maison ? Comment réduire ma facture d'énergie ?

L'Espace Info Energie saura répondre à toutes vos questions!

Il s'agit d'un **service d'informations et de conseils neutres** mis à disposition du **public gratuitement**. Énergies renouvelables, rénovation, économies d'argent... sont des thèmes que vous pourrez aborder ! Des spécialistes sont présents pour vous recevoir et répondre à toutes vos questions liées à l'**efficacité énergétique** ou l'utilisation de ressources renouvelables.

Permanence le jeudi de 9H à 12H et de 14H à 18H (sur RDV) à l'Hôtel de Ville et de Pays à Château-Gontier.



La communauté de Communes du Pays de Château-Gontier offre des tarifs préférentiels pour tous les loisirs (Carré, cinéma...) aux :

- Moins de 18 ans, apprentis et étudiants.
- Demandeurs d'emploi.
- Bénéficiaires d'un contrat RSA ou CAE.
- Personnes âgées percevant le fonds national de solidarité.



Réhabilitation de votre système d'assainissement autonome

La préservation de la ressource en eau demeure une priorité et l'amélioration des systèmes d'assainissement devient une nécessité. Notre mode de vie génère une consommation en eau importante : 150 litres par habitant et par jour (WC, salle de bain, machine à laver...). Assainir, c'est avant tout traiter correctement les eaux usées issues des habitations ; c'est aussi protéger et préserver notre ressource en eau, la faune et la flore de nos rivières. En effet, un rejet des eaux usées n'importe où et sans traitement entraînera tôt ou tard la pollution d'un cours d'eau.

Pour aider les propriétaires à rénover leur système d'assainissement, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a mis en place un dispositif d'aides financières pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

Le Syndicat de Gestion de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Urbanisme (Azé, Château-Gontier Bazouges et Saint-Fort) : 02 43 09 55 71



Pour ceux qui souhaitent faire un geste en recyclant leurs épluchures de légumes..., la Communauté de Communes de Château-Gontier aide à l'**achat d'un composteur**, avec un coup de pouce de **15€** par famille.





Le Centre Social du Pays de Château-Gontier organise sur son territoire des « Café-Papote ». Ce dispositif permet l'écoute, le partage d'idées et de conseils. Il a aussi pour objectif de rompre l'isolement, créer des liens, prendre le temps de se parler ou vous informer de l'actualité du territoire.

NOUVEAUTÉ : Les rencontres sont désormais thématiques : atelier nutrition, décoration, parentalité...



Les ateliers informatiques, les démarches administratives sur internet et les ateliers numériques Orange sont gratuits et ouverts à tous, sur inscription auprès du Centre Social. Les ateliers informatiques sont animés par des bénévoles du Centre Social. Pour les ateliers informatiques et les ateliers numériques Orange, n'hésitez pas à venir avec votre propre matériel informatique. En cas d'absence, merci de prévenir le Centre Social, cela permettra à d'autres personnes de s'inscrire

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Centre Social du Pays de Château-Gontier
Mairie-annexe de Château-Gontier Bazouges
Place de la Mairie
53200 Château-Gontier sur Mayenne
Tél. : 02 43 09 55 80
centre.social@chateaugontier.fr
www.chateaugontier.fr



En sud Mayenne, ce sont plus de 700km de chemins qui vous attendent !

Office de Tourisme

02 43 70 42 74

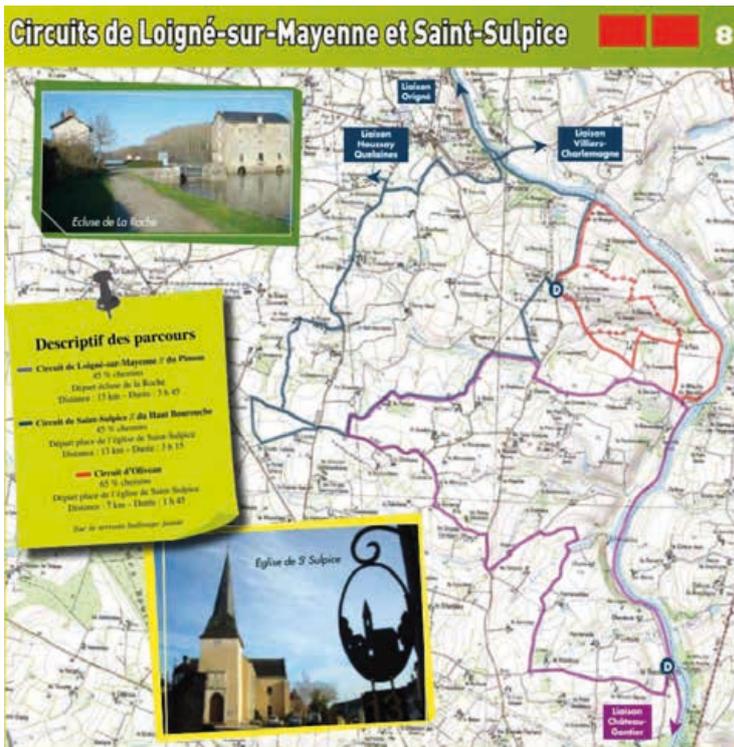
Place André Counord

53200 Château-Gontier-sur Mayenne

Avec les sites **Cirkwi** et **Visorando** et leurs applications pour smartphone, nous vous proposons d'emporter tous les **chemins de randonnée** du sud Mayenne dans votre poche ! Choisissez votre **itinéraire** et laissez-vous guider !

Retrouvez les **circuits** proposés par sud Mayenne tourisme :

- ❖ sur le site www.cirkwi.com
- ❖ sur le site www.visorando.com



Pour soutenir le commerce de proximité, vecteur indispensable de la vitalité de nos communes, le Pays de Château-Gontier se mobilise en organisant une opération de soutien qui a aussi pour but de relancer la consommation tout en remerciant les clients.

480 000 € de cadeaux à remporter du 1er décembre au 10 janvier 2021, en achetant chez les commerçants et producteurs locaux.

Il sera procédé non pas à 1 mais à 2 tirages au sort à la fin de l'opération, en présence d'un huissier le 11 janvier à l'Espace Saint-Fiacre !

À GAGNER

Tirage au sort n°1 : Un nombre de gagnant(s) est tiré au sort dans l'urne du commerçant. Ce dernier informe ses clients gagnants. En plus, sont à remporter des places de cinéma (x50) et des entrées au Refuge de l'Arche (x100). Les chèques cadeaux sont à utiliser chez les commerçants où ils ont été remportés à partir du 11 janvier jusqu'au 30 avril 2021.

Tirage au sort n°2 : Les bulletins de participation de toutes les urnes sont rassemblés pour le tirage au sort des gros lots : une Voiture RENAULT ZOÉ, une Voiture PEUGEOT 208, 30 Vélos à assistance électrique, 4 Bons d'achat d'une valeur de 1000 € à faire valoir dans une agence de voyage, 250 chèquiers cadeau d'une valeur de 200€, 500 chèquiers cadeau d'une valeur de 100€, 10 Déjeuner-dîner spectacle pour 2 personnes au Cabaret Le Live, 10 Croisières pour 2 personnes sur le Duc des Chauvières, et encore d'autres surprises !

DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 10 JANVIER inclus

Noël de Folie

Chez les commerçants et producteurs du Pays de Château-Gontier

480.000 € DE CADEAUX À GAGNER*

LA MAYENNE Le Département

Castel Shopping

LE LIVE

Refuge de l'Arche

Cheque

x 30

1000€ BONS D'ACHAT

* Jeu avec obligation d'achat. Liste et valeur des lots détaillées sur le règlement consultable sur www.castelplus.com et page Facebook. Le règlement est disponible en l'annexe de la SCP Société BOUVET & Christophe GOUJON, Huissiers de Justice à Château-Gontier-sur-Mayenne. Photos non contractuelles. Conception : FAGUER

PARLEMENTAIRES

Guillaume CHEVROLLIER
Sénateur de la Mayenne



g.chevrollier@senat.fr

Elisabeth DOINEAU,
Sénatrice de la Mayenne



e.doineau@senat.fr

Valérie HAYER
Députée Européenne



v.hayer.permanence@gmail.com

Géraldine BANNIER
Députée de la Mayenne



geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr

CONTACT LA ROCHE-NEUVILLE

Loigné sur Mayenne



1 rue de la Roche de Maine
☎ 02.43.07.28.71

Horaires d'ouverture de la mairie:

Lu – Me – Je – Ve : 9H00 - 12H30
Samedi : 9H00 - 12H00



Saint-Sulpice



Espace Grand Maison
☎ 02.43.07.71.25

Horaires d'ouverture de la mairie:

Ma : 8H30 - 12H00
Ve : 14H30 - 17H30

Adresse e-mail : laroche neuville@chateaugontier.fr

Site internet : www.la-roche-neuville.mairie53.fr

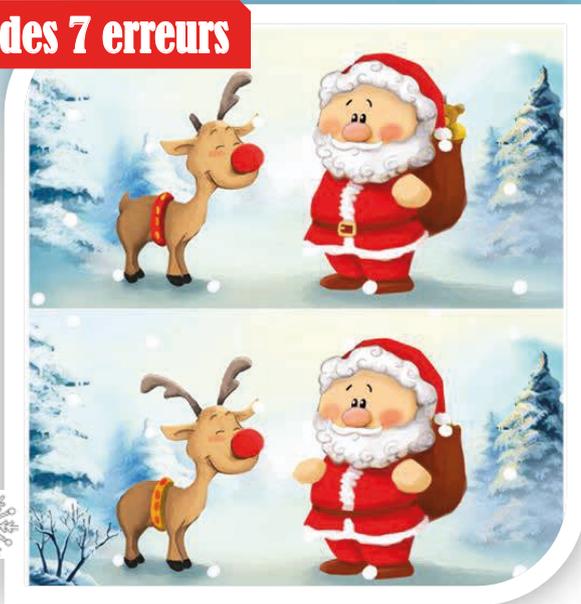


Un transfert d'appel est maintenant en place entre Saint Sulpice et Loigné afin de pouvoir répondre à vos appels sur une plage horaire de 5 journées et demie au lieu de 2 pour Saint Sulpice.

Bonne année! 2021



Jeu des 7 erreurs



RÉBUS DE NOËL

